



Conseil Communautaire du 18 avril 2017

PROCES VERBAL DE CARENCE

L'an deux mil dix-sept, et le dix-huit avril à seize heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Des Savanes, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la CCDS.

Le Président procède à l'ouverture de la séance puis à l'appel nominal des membres.

Etaient présents :

Messieurs François RINGUET, Gilles DUFIL, Edgard CHOCHO
Mesdames France CLET COURAT, Françoise FREDOC, Céline ZULEMARO

Absente excusée ayant donnée procuration :

Madame Delphine DARRIGADE à Madame Céline ZULEMARO

Absents excusés :

Messieurs Didier BRIOLIN, Enrico WILLIAM, Pierre HO-WEN-SZE, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Wansy JEAN-FORT, Jean-Claude MADELEINE, Jean-Marie TORVIC
Mesdames Claudine CAILLOT, Annick LEVEILLE ARON, Myriam MARIN,

Absents non Excusés :

Messieurs Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Denis BURLOT, Jean-Etienne ANTOINETTE, Sylvio BOCAGE, Eddy GABRIEL, Jacquy PIERRE-MARIE,
Mesdames Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC CHASE, Yamilé GUILLY, Marie JEAN-BAPTISTE, Line LETARD, Daniel MANGAL, Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI BOIS BLANC

Le Président constate que seuls six (6) conseillers communautaires sont présents alors que le quorum est fixé à 18 (dix-huit).

Il décide l'ajournement de la séance.

Le Président, eu égard au mouvement social en cours dans le Département depuis plusieurs semaines et à l'impératif pour la Communauté de voter le budget au plus tard le vendredi **21 avril 2017**, fixe la date du prochain Conseil Communautaire au **vendredi 21 avril 2017 à 08 h 00**, dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sur le même ordre du jour.

Le Président rappelle que les décisions seront prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre de conseillers présents lors de cette deuxième séance.

La séance est levée à 16 h 20.

Fait à Kourou, le 18 avril 2017

Le Président,



François RINGUET

